

Publié le 20 juillet 2015

Ferney-Voltaire, au cœur d'un cercle de l'innovation

Pour dynamiser l'emploi sur le territoire du Pays de Gex dans l'Ain, la Spl Territoire d'innovation conduit un projet de grand quartier urbain et économique sur la ZAC Ferney Genève Innovation. Vincent Scattolin, son Pdg, présente ce projet ambitieux qui devrait déboucher sur la création de 4 000 emplois.



En quoi consiste le projet de grand quartier urbain et économique de la ZAC Ferney Genève Innovation, à proximité de l'aéroport de Genève ?

Ce grand projet d'agglomération s'inscrit dans le contexte d'un déséquilibre transfrontalier avec Genève, zone d'attractivité économique disposant actuellement de peu de logements. L'ambition est d'aboutir à un équilibre en proposant au sein de la Communauté de commune du Pays de Gex de nouvelles activités économiques et des logements. C'est sur la ZAC Ferney Genève Innovation, constituée de 65 ha sur la commune de Ferney Voltaire, que cette ambition prendra forme.

Un premier projet, défini en 2007, poursuivait cet objectif d'équilibre entre logements et activité économique des deux côtés de la frontière à l'horizon 2030. En 2012, une 2e version du projet a permis d'élaborer la structuration urbaine du territoire qui, bénéficiant de la proximité du CERN - l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire - et de l'aéroport de Genève, a été nommé « cercle de l'innovation ». Au cœur de ce cercle, la ZAC constitue la première pierre de ce projet. A terme, 4 000 emplois devraient être créés, sans compter les emplois induits par les opérations. La Société publique locale Territoire d'innovation a été créée en mars 2014 pour permettre la mise en œuvre de cette volonté politique.

Comment se décline concrètement ce projet sur la ZAC Ferney Genève Innovation ?

Le développement économique sera tiré par l'activité commerciale et l'activité tertiaire. Un lieu de conférences, de formation et de transfert de connaissances, baptisé la Cité internationale des Savoirs, sera également créé. Le projet se matérialisera avec 412 000 m² de surface de plancher dont 195 000 m² dédiés à l'activité économique, 210 000 m² pour l'habitat, avec la création de 2 200 à 2 500 logements, et 15 000 m² dédiés aux équipements. Pour mener à bien cette opération, 200 millions d'euros seront nécessaires pour l'acquisition des terrains et la réalisation des travaux. Des droits à bâtir des lots seront vendus à des promoteurs. A l'issue des opérations, les aménagements urbains seront rétrocédés à la municipalité.

Quel est l'état d'avancement de ce projet ?

L'horizon de ce projet, c'est 2030. Pour l'heure, il a été validé par le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Gex. La déclaration d'utilité publique devrait être accordée prochainement et permettra d'obtenir l'intégralité des terrains nécessaires. Le travail sur les premiers lots a été entamé avec les opérateurs choisis. Le démarrage des opérations est attendu pour 2016 et 2017.

Bellanger/Naja